Ecrit par le 3 novembre 2025

Thucy : protéger les entreprises contre les cyberattaques



La cybersécurité est une problématique essentielle à prendre en compte par les entreprises. Thucy est une société basée à Carpentras et spécialisée dans ce domaine technique, avec l'apport de solutions préventives et curatives contre des attaques éventuelles. Trois jeunes associés développent ce concept.

En 2020, Samy Scanna et Sylvain Borreda décident de lancer leur entreprise en cybersécurité. Les deux copains viennent d'obtenir leur Master en cybersécurité, sous forme d'apprentissage à Pertuis auprès de la CCI. « Au lancement de l'entreprise, nous n'avions pas de local professionnel et nous travaillions chez nous à Carpentras. » L'entreprise se développe peu à peu, elle peut alors embaucher un apprenti en 2022.



Un troisième associé

En 2023, les deux jeunes créateurs rencontrent Thibaud Perrard. Ils décident alors de créer un trio d'associés en créant l'entreprise Thucy, qui vient de la fusion de Volt Security, créée par Samy et Sylvain, et Thucidide, lancée par Thibaud.

Quatrième année à Mon premier bureau

L'entreprise s'est installée en 2022 au Château Durbesson qui abrite <u>Mon premier bureau</u>, loué pour les créateurs d'entreprise de services par le service Développement économique de la <u>CoVe</u>. « Cela été une belle opportunité pour nous sur l'aspect financier car le tarif des loyers est avantageux. Nous sommes dans deux bureaux ici jusque mai 2026 car la durée maximale d'occupation est de 4 ans », explique Samy Scanna qui est basé à Carpentras avec Lana qui est en apprentissage, les deux autres associés étant allés s'installer à Aix-en-Provence. Le projet est de créer rapidement un bureau sur cette ville des Bouches-du-Rhône.



Samy Scanna loue son bureau à Carpentras à la CoVe. © Olivier Muselet / L'Echo du Mardi

Le concept

« En premier lieu, je veux dire que nous travaillons toujours dans une dimension éthique. Notre métier a deux facettes : l'offensif et le défensif. Pour l'offensif, nous mettons dans la peau d'un hacker. Nous attaquons les entreprises en recherchant les failles de sécurité. Une fois ce diagnostic établi avec une cartographie de tous les vecteurs d'attaque, nous les aidons à corriger ces vulnérabilités informatiques », indique Samy Scanna. Un rapport est alors établi avec des préconisations et un plan d'action proposés.



Un accompagnement est également assuré pour la mise en place de ces corrections avec les outils nécessaires. Cette prestation concerne plutôt les entreprises d'une certaine taille, comme les ETI ou les grands groupes.

L'entreprise est référencée en tant que prestataire Cybermalveillance, label donné par l'État. Cela lui permet d'être plus facilement contacté par les entreprises grâce à une plate-forme dédiée. Il s'adresse plus particulièrement aux particuliers, au TPE, et aux PME.

L'autre label de l'entreprise est ExpertCyber, label délivré par l'ANSSI, Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information. Il s'adresse plus particulièrement aux entreprises de taille importante que sont les ETI et les grands groupes

Des entreprises qui travaillent dans des secteurs d'activités sensibles comme la défense ont l'obligation d'avoir recours à la cybersécurité.

L'approche défensive

Le second volet de compétences apporté par Thucy est le défensif. Il s'agit alors pour Thucy d'apporter des solutions de protection à des entreprises de toutes tailles, de la PME aux grands groupes. Elle déploie des solutions de sécurité avec la mise en place d'outils comme les pare-feux, la sensibilisation auprès des utilisateurs de l'entreprise ainsi que l'installation de solutions antivirales. « La majeure partie de notre activité concerne du préventif. Il arrive néanmoins que l'entreprise soit attaquée. Nous devons alors appliquer une méthode curative très urgente. » Les cyberattaques sont en effet une catastrophe pour les entreprises car tout est alors bloqué comme le système de paye ou les commandes par exemple. « Ce phénomène est de plus en plus important mais les entreprises y sont en revanche de plus en plus sensibles en se protégeant davantage que par le passé. »

Un second métier

L'autre métier de l'entreprise est l'infogérance qui consiste à gérer le parc informatique d'une entreprise. « Cette activité représente une petite part dans l'entreprise mais nous y ajoutons pour nos clients notre approche cybersécurité qui est véritablement l'ADN de l'entreprise. Nous avons à ce jour cinq clients dans le Vaucluse. » Grâce à leur formation cybersécurité, les trois trentenaires assurent également des formations jusqu'à Bac+5 auprès de la CCI à Avignon.

Un logiciel créé

Thucy vient de lancer un logiciel autonome, Data Shields. Les entreprises peuvent y souscrire sous forme d'abonnement. Cet outil permet de surveiller toute la surface exposée sur internet. Dès qu'il y a une anomalie détectée sur une fuite d'informations, le logiciel envoie alors une alerte. « Nous sommes évidemment passionnés d'informatique. À ce jour, ce nouveau logiciel a été commercialisé auprès d'une dizaine d'entreprises de toutes tailles dont un grand groupe. »

Les perspectives de l'entreprise sont de consolider toutes ses prestations auprès d'un plus grand nombre



de clients. La recherche et développement, dada de ces trois jeunes créateurs, doit également permettre à terme de sortir de nouveaux produits. L'entreprise va rester à Carpentras et l'ouverture d'un nouveau bureau à Aix-en-Provence va lui apporter un nouveau bassin économique potentiel.

Des chiffres:

- Chiffre d'affaires 2025 : 200 000€ (idem à 2024)
- Pour les collectivités de moins de 25 000 habitants : 1 collectivité sur 10 déclare avoir été victime d'attaques dans les 12 derniers mois
- Un baromètre révèle que 44% de ces collectivités s'estiment faiblement exposées, tandis que 53% pensent bénéficier d'un bon niveau de protection.

Menaces principales pour les entreprises / associations (répartition des demandes d'assistance) :

- Hameçonnage: 21%

- Piratage de compte : 20%

- Rançongiciel: 12%

Fraudes aux virements : forte hausse en volume (+29%)Défigurations de site Internet : baisse en volume (-17%)

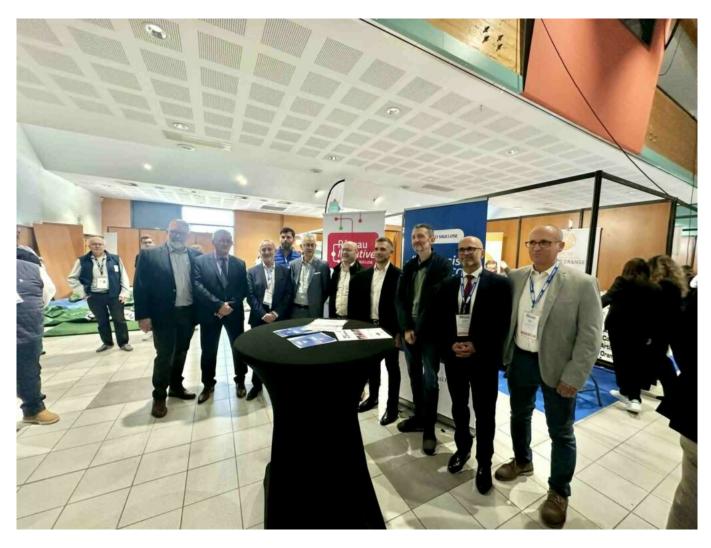
- Attaques DDoS : baisse (-4%)

Source: rapport de cybermalveillance.gouv.fr (ANSSI)

Salon de l'Entreprise à Orange : un événement au service des entreprises et d'un territoire dynamique



Ecrit par le 3 novembre 2025



Ce jeudi 16 octobre, la Ville d'Orange a accueilli la 2e édition du Salon de l'Entreprise. Porté par la <u>Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Vaucluse</u> et le <u>Réseau Initiative Terres de Vaucluse</u>, cet événement a attiré de nombreux entrepreneurs venus se renseigner sur le digital, la transition écologique, le droit, le financement, la cybersécurité et bien d'autres sujets.

Dès l'ouverture à 9h, on ressent déjà l'effervescence des premiers visiteurs venus en nombre, leur envie de s'informer, de réseauter et de développer leur entreprise. Le Salon de l'Entreprise a fait son grand retour hier à Orange, après une première édition à Sorgues en 2024 qui avait accueilli plus de 500 visiteurs.

Les prochaines éditions s'implanteront dans d'autres villes du département afin de toucher le plus d'entrepreneurs possibles. « Il est important de mettre à l'honneur le monde de l'entreprise sur un territoire aussi dynamique et attractif que le Vaucluse », affirme Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse.



Une seconde édition à Orange

Victime de son succès lors de sa première édition, le Salon de l'Entreprise a fait son retour très attendu au sein de la ville d'Orange, qui s'est présentée comme une évidence. « Le Pays d'Orange est un territoire particulièrement dynamique », déclare <u>Marc-André Mercier</u>, l'un des organisateurs du salon, membre de la CCI Vaucluse et, et lui-même président d'une entreprise orangeoise, <u>Arturo Formation</u>.

« Cet événement est à l'image des missions de la CCI : être au service des entreprises et animer la vie économique locale. »

Marc-André Mercier

Le succès a de nouveau été au rendez-vous pour cette nouvelle édition. Les entrepreneurs ont pu se renseigner auprès d'une cinquantaine de stands (contre une trentaine l'année dernière). Ils ont aussi pu assister divers ateliers thématiques ainsi qu'à une conférence sur l'innovation. Au cours de l'événement, plusieurs entreprises vauclusiennes ont été distinguées pour leur innovation ou pour leur démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). « On vous remercie de continuer dans ce contexte incertain. On va continuer à pousser pour que le Pays d'Orange soit un territoire où l'on s'installe, où l'on investit », ajoute <u>Yann Bompard</u>, maire d'Orange.

Des conseils d'experts

Ce Salon a deux objectifs : enrichir son réseau professionnel, mais aussi se renseigner sur divers sujets qui touchent le monde de l'entreprise. Formation, financement, communication, cybersécurité, droit, réseau d'entrepreneurs... « C'est important pour nous de rencontrer ceux qui font le tissu local au niveau de l'entrepreneuriat », explique <u>Anne-Audrey Beraud</u>, manager de <u>Cowool Avignon</u>, établissement de coworking et coliving.

 \ll L'entreprise/l'entrepreneur n'est pas un animal solitaire, il n'est jamais plus fort que lorsqu'il s'ancre dans le territoire. »

Christophe Emprin, président d'Initiative Terres de Vaucluse

Les visiteurs ont pu poser leurs questions aux nombreux exposants sur place. Parmi eux, le groupe <u>Gemelli</u> et la <u>Banque populaire Méditerranée</u>, tous deux partenaires de l'événement, mais aussi la <u>Chambre de métiers et de l'artisanat</u>, l'<u>AIST 84</u>, <u>Inov-IT</u>, <u>Mercato de l'emploi</u>, le <u>Réseau Entreprendre Rhône-Durance</u>, l'<u>Ordre des avocats du Barreau d'Avignon</u>, <u>AXA</u>, <u>MMA</u>, et bien d'autres. « En tant que





jeune entreprise en développement, c'était l'occasion pour nous de croiser d'autres entrepreneurs du territoire, mais aussi d'apporter une visibilité à l'entreprise », explique <u>Jantien Rault</u>, fondateur de l'entreprise d'informatique <u>POWERiti</u> basée à Avignon.



©CCI de Vaucluse

Des ateliers thématiques

En plus de pouvoir échanger avec de multiples experts dans leur domaine, les visiteurs ont pu assister à 12 ateliers qui ont rythmé la journée sur divers thématiques :

- Quelles tâches automatiser avec l'IA (par <u>Google Ateliers Numériques</u>)
- Les étapes de la création d'entreprise (par la CCI de Vaucluse et Initiative Terres de Vaucluse)
- Les financements et les solutions flux (par la Banque Populaire Méditerranée et Initiative Terres de Vaucluse)
- Définir une stratégie marketing avec l'aide de l'IA (par Google Ateliers Numériques)
- L'entrepreneuriat au féminin (par Femmes chefs d'entreprise et Les Premières Sud)
- Se lancer à l'export : les dispositifs d'accompagnement (par <u>Team France Export</u> et <u>Procamex</u>)
- Les étapes de la transmission d'entreprise (par CRA et les Avocats Du Barreau d'Avignon)
- Storytelling : Comment raconter l'histoire de ma marque (par Google Ateliers Numériques)
- Prendre soin de la santé du chef d'entreprise (par l'AIST84, <u>CAIRE84</u>, <u>CIP</u>, <u>APESA</u> et <u>60 000</u> Rebonds)
- Générer des contenus pour les réseaux sociaux avec l'aide de l'IA (par Google Ateliers

Numériques)

- Combien vaut mon entreprise ? (par <u>CRA</u> et le <u>Conseil Régional Ordre des Experts-Comptables PACA</u>)
- La location du local commercial : un enjeu stratégique du projet entrepreneurial (par le Barreau de Carpentras)

Une conférence

En fin de journée, <u>Jean Delalandre</u>, délégué général du <u>Comité Richelieu</u>, association française des Entreprises d'Innovation et de Croissance, a donné une conférence et a présenté les résultats de l'Observatoire de l'innovation.

L'innovation est aujourd'hui un enjeu majeur pour le développement d'une entreprise et de son territoire. Une conviction que partagent le Comité Richelieu et la CCI de Vaucluse.

Des récompenses

Cinq entreprises vauclusiennes ont été distinguées lors de cet événement. Premièrement, il y a eu la remise des Trophées RSE Vaucluse qui ont récompensé trois entreprises locales. Copat, basé à Sablet et spécialisé dans la production et la commercialisation de granulats, sables et graviers, a reçu le Prix Premiers Pas Initiatives Engagées. L'entreprise de chaudronnerie Theus Industries a quant à elle remporté le Prix RSE Vaucluse. Enfin, Les jardins de Solene, entreprise sociale et solidaire basée à Pernes-les-Fontaines qui lutte contre le gaspillage alimentaire en valorisant les fruits et légumes déclassés, a obtenu le Prix Coup de cœur du jury.





©CCI de Vaucluse

La CCI de Vaucluse, Initiative Terres de Vaucluse et le Comité Richelieu ont aussi remis les Trophées de l'Entreprise à deux startups avignonnaises : <u>Lium</u>, qui sécurise et décarbone les sites industriels sensibles avec son ballon captif autonome, et POWERiti, qui accompagne les entreprises dans leur transformation numérique. Les deux lauréats remportent leur place au sein du programme 'Booster Start' du Comité Richelieu, un dispositif d'accompagnement de 6 mois destiné aux de startups innovantes.



©CCI de Vaucluse

Rising Sud à la rencontre des entreprises vauclusiennes pour mieux les accompagner



Ecrit par le 3 novembre 2025



Après Toulon, Meyreuil, Gap et Digne-les-Bains <u>c'est au tour d'Avignon</u> d'accueillir ce jeudi 23 octobre le 'roadshow' de <u>Rising Sud</u>, l'agence d'attractivité et de développement économique de la <u>Région Sud</u>.

Pour la structure présidée par <u>Bernard Kleynhoff</u>, cette tournée dans les territoires a pour objectif de présenter ses accompagnements à la levée de fonds, au financement, au mentorat, aux partenariats, à l'innovation ou encore à l'internationalisation au plus près des acteurs locaux.

« Cette tournée est l'occasion de rencontrerdes chefs d'entreprises et des porteurs de projets susceptibles d'être accompagnés gratuitement ou à tarif préférentiel par l'agence d'attractivité et de développement économique de la Région Sud », explique l'équipe de Rising Sud qui vient notamment d'accompagner des entreprises vauclusiennes lors du dernier salon du Bourget.

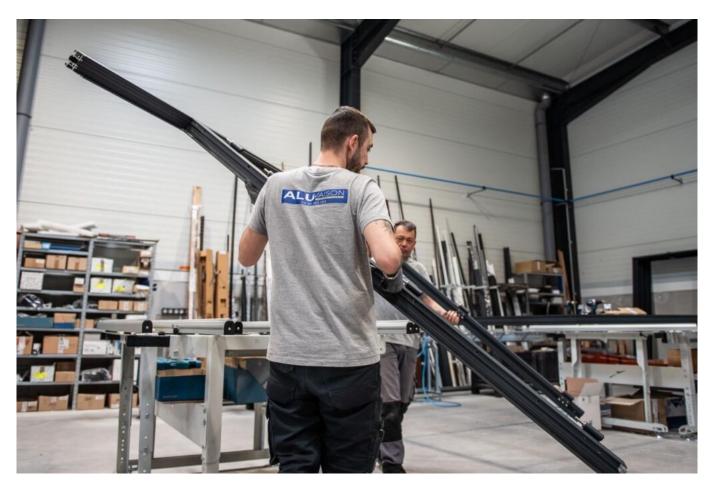
Inscription obligatoire sur ce lien

Roadshow de Rising Sud. Jeudi 23 octobre. A partir de 8h30. Maison de la Région du Vaucluse. 135, avenue Pierre Sémard. MIN d'Avignon Bât D4. Avignon





Alu Vaison : une croissance régulière depuis 7 ans



Freddy Guillet a repris Alu Vaison en 2018, après une carrière de 30 ans en tant que cadre supérieur dans le BTP. L'entreprise qui installe et fabrique des menuiseries sur mesure a bien évolué depuis, avec un chiffre d'affaires qui a plus que doublé en 7 ans.

« Je suis ingénieur de formation. J'ai une carrière de cadre dans le secteur du BTP chez Bouygues dans un premier temps de 1991 à 2009 puis chez Vinci à Valence de 2009 à 2017.

À 50 ans, j'avais la volonté de voler de mes propres ailes et de reprendre ou de créer une boîte. Je me suis tourné vers la CCI de Vaucluse qui m'a orienté vers l'association CRA, Cédants et Repreneurs



d'affaires. Cette association a pour objectif de faciliter la transmission des TPE-PME « , indique Freddy Guillet. En 2018, un an après son départ en tant que salarié, il trouve l'opportunité d'acquérir Alu Vaison située sur la zone des Ecluses à Vaison-la-Romaine. Le cédant, Thierry Pascal, avait créé cette entreprise en 1995. Freddy Guillet s'entoure d'un cabinet d'avocats et d'un expert-comptable. Il adhère au Réseau Entreprendre Rhône-Durance, pour se faire accompagner dans cette reprise. Il y obtient un prêt d'honneur de 50 000 € et devient lauréat de cette association en 2018. Il est accompagné durant deux ans par un chef d'entreprise parrain.



Freddy Guillet a repris Alu Vaison en 2018. © Alu Vaison

Le métier

L'entreprise est spécialisée dans la menuiserie extérieure au sens large sur trois matériaux : aluminium, bois et PVC. Elle assure la pose sur du bâtiment neuf ou de rénovation. Sa zone géographique porte sur le Vaucluse et les départements limitrophes. « Mon objectif depuis le rachat de l'entreprise a été de la développer avec douceur, sans changer radicalement tout. La croissance de l'entreprise s'est faite régulièrement, avec une modernisation progressive. En 2023 nous avons reconstruit un nouveau local, situé à 300 m de l'ancien qui sert désormais de stockage. Une partie est dédiée à un atelier où nous assurons notre propre fabrication de menuiserie en aluminium. L'autre partie est dédiée à l'administratif



et à un show-room. Ce projet nous permet d'avoir une meilleure réactivité par rapport à notre clientèle et de ne pas dépendre des approvisionnements », explique Freddy Guillet.

De belles perspectives

Les projets de l'entreprise sont bien évidemment de continuer son développement avec une bonne gestion et de continuer à former les équipes. Les marchés que l'entreprise désire développer son les extensions de maison. Elle a également pour objectif de faire grandir sa clientèle professionnelle en passant de 60% actuellement à 70% de son chiffre d'affaires. L'année 2025 a été marquée par un prix reçu. L'entreprise s'est en effet vue décerner le Trophée national du reprenariat par le <u>CRA</u> (Cédants et Repreneurs d'Affaires) dans la catégorie BTP.



L'entreprise s'est vue décerner en 2025 le Trophée national du reprenariat par le CRA dans la catégorie BTP. © Alu Vaison

« Au sujet du Réseau Entreprendre Rhône-Durance qui m'a grandement mis le pied à l'étrier lors de la reprise, je suis devenu membre du conseil d'administration et j'accompagne régulièrement des créateurs d'entreprise. Je suis également membre du CEPV, Club d'entreprises du Pays de Vaison, qui fête ses 10 ans en octobre. »

Une démarche RSE

L'entreprise a le label RSE depuis 2023. Il a été validé à nouveau en juillet 2025. » Nous sommes attentifs au bien-être de nos salariés avec de bonnes conditions de travail proposées. Par exemple,



l'atelier de fabrication d'aluminium est chauffé en hiver et climatisé en été « . La société a également installé des panneaux photovoltaïques et des bornes de recharge pour ses véhicules professionnels qui sont électriques ou hybrides. Elle travaille avec des fournisseurs qui sont également sensibles à l'environnement. Le recyclage des matériaux est bien évidemment pratiqué avec la plus grande attention.

Menuiseries proposées:

- Fenêtres : 1 000 fenêtres en aluminium fabriquées par an

Volets: 550/anVérandas: 30/an

- Pergolas

- Stores

- Extensions de maison

- Portes, volets roulants

Des chiffres:

- Chiffre d'affaires 2024 : 4M€ (le même budgété en 2025) contre 1,7M€ à la reprise de l'entreprise

- Salariés : 19 contre 8 en 2018

- Clientèle : 60% pour les professionnels et 40% pour les particuliers

- Investissement du nouveau siège de l'atelier : 1,5M€ sur 1 200 m²

Van system : l'aménagement de vans sur mesure



Ecrit par le 3 novembre 2025



<u>Van system</u> est une TPE créée en 2023, spécialisée dans l'aménagement de vans. Sylvain Thomas, après une longue expérience dans le monde du camping-car, décide de lancer son entreprise sur Monteux. Deux ans après, le succès est au rendez-vous avec des projets de diversification de son activité.

- « Ça fait plus de 20 ans que je travaille dans le secteur du camping-car et du van. J'ai fait mes armes chez Narbonne accessoires en tant que technicien atelier au Pontet. À la base, j'ai une formation en aéronautique. J'ai travaillé cinq années dans l'entreprise Eurocopter, pour l'aménagement des hélicoptères », explique Sylvain Thomas. Cette solide expérience lui a donné l'idée de devenir son propre patron.
- « Le marché du camping-car a explosé après le Covid. Il est devenu vraiment intéressant, avec un gros besoin. » En 2020, il quitte Narbonne accessoires. Il travaille un an et demi pour définir son business plan et trouver un local. Il fait appel aux services d'Initiative Ventoux à Carpentras qui lui octroie un prêt



d'honneur et l'aide à définir son projet. Le local est trouvé. Il s'agit d'un atelier de 160 m^2 en location à Monteux sur la route de Carpentras.

Ouverture en septembre 2023

L'activité commence en septembre 2023 avec deux concepts : l'aménagement de vans et fourgons surmesure et la réparation-pose d'accessoires. « Je ne m'occupe pas du tout de la mécanique de véhicules. Cela correspond à un autre métier et je n'en ai pas les compétences. »

« Je suis avant tout spécialisé dans le van qui est de taille plus réduite que le fourgon ou le camping-car, avec le concept van life qui correspond à une volonté d'évasion, de liberté, avec un véhicule qui passe partout. La clientèle sur ce marché correspond plutôt aux 25-45 ans. L'avantage du van et d'être pratique pour la conduite. Certains clients l'utilisent aussi comme leur voiture principale, économisant ainsi l'assurance additionnelle d'un camping-car. »

Van system a un bilan très positif depuis le lancement de son activité il y a deux ans. « J'apprécie tout particulièrement la partie de mon métier qui correspond à de l'économie circulaire. Le client nous amène un véhicule souvent d'occasion. Nous nous occupons ensuite de l'aménagement avec de nombreuses options possibles comme le toit redevable ou encore l'installation de panneaux solaires. » L'entreprise assure à sa clientèle un prix en moyenne 20% moins chère que ses concurrents sur les véhicules d'occasion. « Nous nous adressons à une clientèle qui un budget plus restreint que celle des campingcars et sommes ouverts à tout. Nous sommes ainsi capables d'aménager une voiture utilitaire comme un kangoo. » Le métier d'aménageur de van est très complet, il faut en effet être très polyvalent avec quatre métiers à maîtriser : plombier, électricien, menuisier et carrossier.



Ecrit par le 3 novembre 2025



Le concept van life est en plein essor



Ecrit par le 3 novembre 2025



L'entreprise été créée en septembre 2023 à Monteux

©Olivier Muselet

Des perspectives de développement

L'entreprise veut évidemment continuer son développement d'aménagement et de réparation. Elle a également pour objectif de se diversifier dans le gardiennage. Ce concept qu'elle vient de lancer permet au client de stocker son camping-car, sa caravane ou son bateau sur un terrain que l'entreprise a en location juste derrière son atelier. Elle assure également du dépannage rapide dans tous les domaines, sauf celui du moteur, sur son atelier.

Elle va également embaucher en octobre son premier salarié avec un technicien d'atelier. Sylvain Thomas va aussi lancer en 2026 un dépôt-vente de camping-cars, fourgons et vans.



Exemple d'aménagements :

- Pose de panneaux solaires sur le toit
- Batterie autonome
- Toit relevable
- Kit de mobiliers fixes ou démontables

<u>Van system en chiffres :</u>

- 260 clients en deux ans
- Un van aménagé par mois
- 10 poses d'accessoires par mois
- Chiffre d'affaires 2025 : 160 000 € (x3 versus 2024)
- L'entreprise assure aussi l'aménagement de véhicules professionnels (exemple : camionnettes de plombier) : 20% du chiffre d'affaires

Cosmétic Provence : trois belles années de croissance à venir



Ecrit par le 3 novembre 2025



La société <u>Cosmétic Provence</u> a transféré son site de production en 2020 sur le village de Saint-Pierre-de-Vassols, dans des bâtiments flambant neufs. Elle fabrique des produits cosmétiques, des huiles essentielles et de la parapharmacie. La société est en pleine croissance et vient d'ouvrir une boutique de vente directe aux clients.

L'entreprise Cosmétic Provence/Laboratoire Algovital vient de terminer une grosse restructuration de ses locaux pour assurer une belle croissance sur les années à venir. « À ce jour, nous avons trois sites. Le premier concerne le siège de l'entreprise à Saint-Pierre-de-Vassols qui a été créé de toutes pièces et a ouvert ses portes début 2020 sur une surface de 2 ha avec une surface de bâtiment de 6 500 m². L'autre fait majeur concerne la construction d'un nouveau bâtiment de 1 800 m² ouvert en avril 2025 qui accueille trois pôles, le siège social, le service recherche et développement et le magasin de produits cosmétiques », explique Christophe Gilles, le président directeur général de l'entreprise. » Nous espérons beaucoup de ce lieu de vente, car elle se situe le long d'une route touristique menant au village de Bédoin. »



Pour bien gérer la croissance soutenue de l'entreprise, un troisième projet de construction a été conclu. Il concerne l'achat d'un terrain sur la zone artisanale du Piol à Mazan, village limitrophe. Cela va se concrétiser par la construction d'un bâtiment de 2 200 m². Tout cet outil de production sera adapté pour les 10 années à venir. « Nous serons propriétaires à 100 % de tous nos murs, contrairement à précédemment et cela sera plus simple pour notre gestion. » L'entreprise loue également des locaux de stockage à Carpentras sur une surface de 3 000 m². L'objectif est d'optimiser les flux pour alimenter correctement le site de Saint Pierre où est basée la production.

Un nouveau bâtiment flambant neuf

Il a été inauguré en avril 2025. Sur deux étages, ce bâtiment a de multiples fonctions. La première est une boutique de vente directe des produits issus du laboratoire de l'entreprise, mais également d'autres produits locaux autour du soin du corps et du bien-être portant les mêmes valeurs que Cosmétic Provence, avec quatre salariés. « L'objectif est de faire de cette boutique une vitrine de nos produits pour la population locale, mais également tous les touristes qui sont nombreux à passer devant cette route de Bédoin. Nous avons également installé un magnifique distillateur sur le devant dans une vitrine », explique Alban Gilles.

Un atelier de céramique de 100 m² est également en fonction. Il permet à une céramiste professionnelle de réaliser des diffuseurs d'huiles essentielles par capillarité, en forme de fleur. Ces derniers sont vendus dans la boutique avec grand succès. Une pièce d'animation est située juste à côté. Elle permet à l'entreprise de proposer des ateliers en cosmétique, en aromathérapie, des formations autour du bienêtre ou encore des conférences.

À l'étage de cette boutique, le laboratoire de recherche et développement va être transféré très prochainement sur une surface de 120 m², permettant un meilleur confort de travail et de meilleures performances.



Ecrit par le 3 novembre 2025



L'entreprise a transféré tout son site en 2020 sur la commune de Saint-Pierre-de-Vassols



Ecrit par le 3 novembre 2025



Le distillateur est visible le long de la route touristique menant à Bédoin

©Olivier Muselet

Une bonne gestion de la croissance

Pour assurer une bonne gestion sur la croissance, il a été nécessaire pour l'entreprise de travailler sur trois leviers : infrastructures avec de nouveaux locaux, humains avec l'embauche de dizaines de collaborateurs dont des encadrants depuis 5 ans et enfin financier avec la création d'une holding familiale qui détient le foncier et l'immobilier de l'entreprise.

Santé et beauté naturelles

« Notre société travaille sur le marché de la santé-beauté au naturel. Notre cœur de métier est précisément la cosmétique. Tous les métiers nécessaires à la fabrication de ces produits sont sur notre



site, à savoir la recherche-développement, la qualité, l'aspect réglementaire, la fabrication et le conditionnement. À cela s'ajoute l'équipe administrative et le commercial et marketing », explique <u>Alban Gilles</u>, Directeur commercial et marketing de l'entreprise. L'entreprise fonctionne avec trois équipes de 6 heures à 21 heures pour la fabrication.

Une gamme large autour de la cosmétique

« Nous avons une large gamme de skincare, soins pour la peau. À cela s'ajoutent des produits hygiènes comme les gels douche. Nous avons également toute une gamme de pharmacie naturelle avec les huiles essentielles, les sprays gorge et nasal. Tous ces produits à la marque Cosmétic Provence sont Ecocert depuis 2008. »

Rachat d'une entreprise

En 2024, la société a racheté Softmer, spécialisée dans les produits pour l'hygiène nasale à base d'eau de mer. Toute la production a été rapatriée sur le site de Saint-Pierre. Une ligne de production dédiée à ce produit a été installée. Les premiers résultats sont très encourageants, avec un objectif de réalisation d'1,5 million d'unités sur cette année.

Plusieurs marques

L'entreprise a trois marques principales : laboratoire Algovital avec notamment la cosmétique bio et les huiles essentielles bio, la marque Softmer et la gamme Maëllya pour les produits d'hygiène comme le dentifrice.

En plus de ces marques, elle travaille à façon, en sous-traitance pour les marques nationales, internationales et étrangères (Grande-Bretagne, États-Unis, Chine), avec un cahier des charges bien précis pour chacune d'elles (60 entreprises). Ce marché est très important. Il représente en effet 80 % du chiffre d'affaires.

Une forte croissance à venir

« Nous avons réalisé de très gros investissements. Pour cela, la croissance du chiffre d'affaires doit être au rendez-vous pour rentabiliser les emprunts. Pour l'année 2025, la croissance va être de plus 15%. Pour 2026 nous avons objectivé plus 15 % et plus 10 % pour 2027 », explique Christophe Gilles. « Nous avons été sélectionnés par le programme CEDRE de la Région qui va nous accompagner dans une logique RSE que nous avons, avec par exemple 2 000 m² de panneaux solaires installés sur nos toits en 2023. » Les perspectives de l'entreprise sont de consolider tous ces axes de développement. « Nous avons l'obligation d'avoir une très belle croissance du chiffre d'affaires car notre volonté stratégique et de garder notre holding familiale en complète autonomie », indique Christophe Gilles. La succession de ce dernier par son fils Alban sera à l'ordre du jour d'ici quatre à cinq ans.

L'entreprise en bref



Activité : Fabrication de produits cosmétiques

Implantation: Saint-Pierre-de-Vassols

Chiffre d'affaires : 10M€ en 2024 et une progression de plus 15% en 2025, avec une entreprise 100%

familiale Effectifs: 110

Capacité de production : 12 T de produits par jour (x2 depuis 2020)

Vente des produits : export, internet, en direct, magasins bio et pharmacies

CPME 84 : « Sans entreprises privées, pas de recettes fiscales »





Appelant à davantage de stabilité et de simplification, la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse profite de sa traditionnelle conférence de presse de rentrée pour demander à ce que l'on encourage ceux qui font tourner l'économie. Avec en point de mire, les prochaines élections municipales où la confédération patronal présidée par Bernard Vergier entend bien porter la voix des entrepreneurs vauclusiens dans les principales villes du département.

« Nous traversons une période difficile et incertaine, observe avec inquiétude <u>Bernard Vergier</u>, président de <u>la CPME de Vaucluse</u>. Notre économie est particulièrement en souffrance et paye aujourd'hui les conséquences de plusieurs années de tumulte. L'instabilité politique qui s'installe vient accentuer ces épreuves. »

Pour le président de <u>la première organisation patronale du département</u> et ses 900 adhérents directs, la priorité est de « retrouver rapidement de la stabilité et de la visibilité pour que nos entreprises puissent faire face à l'inquiétude grandissante de nos chefs d'entreprise, à des carnets de commande en baisse, aux investissements suspendus, aux défaillances d'entreprise en hausse ainsi qu'au dérapage incontrôlé des finances publiques. »

Un constat sans appel pour celui qui veut redonner envie aux Français de travailler plus : « il nous faut encore plus de productivité, il est impératif que nous encouragions ceux qui font tourner notre économie. »

Urgence à traiter de nombreux dossiers

Pour cela, la CPME 84 estime que les sujets à traiter sont nombreux : loi de finance prévoyant une fiscalité pour les entreprises stable et compétitive, politique durable d'aide à l'apprentissage, aide à l'embauche incitative pour les entreprises, éclaircissement pérenne du dispositif 'Ma prime renov' pour le secteur du bâtiment, stabilité dans les modalités de la certification Qualiopi (9 versions en 3 ans) dans le cadre de la formation professionnelle, cohérence de la réforme des règlementations thermiques très contraignantes pour les petits propriétaires, amélioration rapide du guichet unique piloté par l'INPI, véritable réforme de l'assurance chômage et une incitation plus forte à la reprise d'activité afin de lutter contre le chômage de complaisance, simplification administrative et fiscale...

Nos décideurs politiques ont donc du pain sur la planche, car pour la Confédération des petites et moyennes entreprises, les dossiers urgents ne manquent pas. « Nos PME sont de véritables moteurs de croissance et d'emploi, ne n'oublions pas », insiste Bernard Vergier.

Petit-déjeuner sur la réforme de la facture électronique

Chaque année, la CPME 84 propose près de 70 rendez-vous à ses adhérents. Dans ce cadre, la Confédération vauclusienne organise un nouveau petit-déjeuner sur le thème : 'La réforme de la facture électronique : une opportunité de compétitivité pour les entreprises'.

Une matinée sur les nouvelles modalités de la facture électronique qui doivent être en mise en place pour septembre 2026 animée par <u>Valérie Schneider</u>, directrice commerciale régionale – SG SMC Avignon, <u>Laure Ousset</u>, responsable du marché des professionnels – SG SMC Avignon, <u>Vanessa Bisson</u>, chef de marché au sein de la direction des marchés – SG et <u>Roxane Guétal</u>, directrice territoriale et expert-comptable chez Rydge Conseil (ex KPMG).



'La réforme de la facture électronique : une opportunité de compétitivité pour les entreprises'. Jeudi 9 ocotbre. De 8h30 à 10h30. Mercure Avignon-TGV. 2, rue Mère Térésa. Avignon. Inscription et renseignement : 04 90 14 90 90 ou contact@cpme84.org

Les CPME 84 entend faire entendre la voix des entrepreneurs lors des élections

Municipales, présidentielle, législatives, départementales, les élections vont se multiplier à partir de l'année prochaine. Dans cette optique, la CPME de Vaucluse entend plus que jamais porter la voix des entrepreneurs locaux, notamment celles de 8 000 entreprises vauclusiennes qu'elle fédère avec ses branches professionnelles) lors de ces différents scrutins. A commencer par celui des municipales de mars 2026 qui entrainera ensuite la mise en place des conseils communautaires « si importants pour le développement économique local ».

« Indépendamment de leurs sensibilités politiques, nos futurs élus doivent comprendre qu'il est impératif de positionner durablement les entreprises, en particulier nos TPE et PME, qui représentent dans notre département 99% des entreprises, ainsi que l'ensemble de notre économie au cœur des décisions. »

« Je voudrais qu'Avignon redevienne une vraie locomotive économique. »

Bernard Vergier, président de la CPME 84

L'occasion pour Bernard Vergier 'd'égratigner' le bilan de l'actuelle municipalité : « Notre chef-lieu doit retrouver un développement positif et s'attacher aux problématiques structurelles de propreté, de circulation et stationnement, de sécurité et d'attractivité des commerces. Je voudrais qu'Avignon redevienne une vraie locomotive économique afin de tirer tout le Vaucluse qui figure parmi les départements les plus pauvres de France. »

« Il faut nous écouter car nous sommes proches du terrain, poursuit le président de la CPME 84. Ce que nous voulons c'est le bon sens et la raison. Les élus doivent impérativement tenir compte des problématiques en tout genre de nos entrepreneurs sur le terrain. Car sans entreprises privées, pas de recettes fiscales, pas de création de richesses, pas d'investissement, pas de redistribution ni d'aides sociales et enfin pas de financement des infrastructures publiques. »

Habiter à Villeneuve mais voter à Avignon?

Afin de peser encore davantage sur le prochain scrutin des municipales, la CPME 84 veut inciter les chefs d'entreprise et commerçants locaux à s'inscrire sur les listes électorales de la commune où se trouvent leur entreprise ou leur commerce. « On peut très bien habiter à Villeneuve-lès-Avignon ou Les Angles et voter sur Avignon », explique Bernard Vergier.

« Pour cela, il faut avoir au moins 2 ans d'ancienneté en temps que dirigeant ainsi qu'avoir son commerce installé dans la commune depuis 2 ans », complète <u>Olivier Pieri</u>, secrétaire général de la CPME 84 en s'appuyant sur <u>l'article L11 du code électoral</u>.



« La solution c'est la LEO. »

Une allusion directe à la LEO (Liaison Est-Ouest), le contournement par le Sud de l'agglomération avignonnaise pour lequel <u>la CPME de Vaucluse s'est particulièrement mobilisée</u>: « Encore une fois, les tranches 2 et 3 de la Liaison Est-Ouest doivent être une priorité car il y a un vrai problème de pollution sur la rocade et ses habitants. C'est alarmant en termes de santé publique! Il faut prendre des décisions. <u>Mais vouloir faire passer les transporteurs par Noves ou à Orange comme c'est envisagé par certain</u>, c'est déplacer le problème. Ne tuons pas cette profession. La solution c'est la LEO car en termes d'infrastructures nous avons 50 ans de retard. »

L'occasion pour Bernard Vergier d'appuyer ensuite sur les difficultés de déplacement et de mobilité dans l'agglomération de la cité des papes : « le plan de circulation au sein de la ville d'Avignon doit être revu et des solutions de stationnement efficaces mises en place pour sauver le commerce de proximité. »

Un constat partagé par Marie-Pierre Ghirardini, administratrice de la CPME 84 et directrice de l'Hôtel d'Europe depuis 2013 : « il y a ce problème de circulation. Il y a une vingtaine de restaurants du centre-ville en redressement alors que sur Villeneuve-lès-Avignon et Les Angles il y a plein de petits restaurants qui ont été créés et qui sont remplis. Les gens ne viennent plus car les gens car ils sont angoissés à l'idée d'y venir stationner. Ils ont peur de louper leur rendez-vous. L'intra-muros est vraiment pénalisé. C'est la même chose pour les artisans qui interviennent auprès des professionnels ou des particuliers, ils recoivent une myriade de PV. »

Nouvelle édition des trophées des entrepreneurs positifs

La CPME 84 organise, en partenariat avec la CPME SUD, la sixième édition des trophées des entrepreneurs positifs. L'évènement se déroulera jeudi 2 octobre prochain à partir de 18h à la Factory Avignon au Pontet. Cette année, 39 dossiers de candidature ont été reçus afin de concourir dans les différentes catégories (Courage, Persévérance, Eco-responsabilité, Créativité, Solidarité et Bienveillance) afin de succéder aux précédents lauréats départementaux de l'édition 2024. Des lauréats qui s'étaient ensuite particulièrement distingués lors de la finale régionale à Gréoux-les-Bains en plaçant deux entreprises vauclusiennes parmi les six vainqueurs régionaux. Cette année, c'est à Marseille que la grande finale de la Région Sud se tiendra le 20 novembre prochain à Marseille.

Trophée des entrepreneurs positifs 2025. Jeudi 2 octobre. 18h. <u>Factory Avignon</u>. 107, allée de Virée Abeille. Le Pontet. Rencontre limitée aux 180 premières inscriptions sur <u>contact@cpme84.org</u>

« Aujourd'hui, je vois des décisions allant souvent à l'encontre de notre vie quotidienne d'artisans-commerçants. »

Denis Duchêne, vice-président de la CPME 84

De son côté, <u>Denis Duchêne</u>, propriétaire de l'Hostellerie du château des fines roches et vice-président de la CPME 84 regrette pour sa part « une relation entre les politiques et les syndicats représentatifs comme le nôtre qui n'existe pas alors que nous devrions pouvoir travailler ensemble. Aujourd'hui, je vois



des décisions qui sont prises allant souvent à l'encontre de notre vie quotidienne d'artisans-commerçants. J'espère vraiment que cela s'améliorera. Pour cela, il faut une évolution à Avignon mais aussi autour, notamment le Grand Avignon. »

« Ce qui nous intéresse c'est l'économie vauclusienne, et son cœur c'est Avignon », martèle Bernard Vergier.

Dans cet optique, la CPME entend jouer pleinement son rôle d'aiguillon auprès des futurs maires de Vaucluse. La Confédération a ainsi déjà rencontré 3 candidats déclarés sur Avignon pour évoquer leur projet. Ensuite, comme en 2020, la CPME rassemblera en février prochain les principaux candidats des 12 plus grandes villes de Vaucluse pour les soumettre à un questionnaire économique et social afin de se déterminer sur leur programme.

En attendant, malgré « le contexte compliqué, les chefs d'entreprise de notre organisation se démènent pour garder le cap, continuer à innover, investir et recruter » insiste Bernard Vergier.

Laurent Garcia

Formation juridique avec le cabinet Barthélémy

La CPME 84 propose une formation juridique animée par Maître <u>Hélène Quilichini</u>, avocate associée spécialisée en droit social au cabinet <u>Barthélémy Avocats</u>. Ce rendez-vous aura pour thème : 'Accident du travail, maladies professionnelles : reconnaissance et obligations du chef d'entreprise'.

L'occasion d'aborder des questions comme 'Que recouvrent les notions d'accident du travail, d'accident de trajet, de maladie professionnelle ?', 'Quelles sont les obligations à la charge de l'employeur, du salarié ?', 'Quells sont les moyens de contestations possibles ?', 'Quelles sont les conséquences directes et indirectes de la reconnaissance du caractère professionnel d'un accident ou d'une maladie pour l'employeur ?' ou bien encore 'Quelles sont les conséquences de la réalisation du risque professionnel ?'. Formation juridique. Mardi 30 septembre. De 8h30 à 12h. Novotel Avignon-Nord. 135, avenue Louis Pasteur. Sorgues. Inscription et renseignement : 04 90 14 90 90 ou contact@cpme84.org

Les appeaux Baud, une tradition artisanale née à Carpentras



Ecrit par le 3 novembre 2025



Les <u>appeaux Baud</u> existent depuis les années 50. La manufacture qui fabrique de façon artisanale des appeaux a des projets de développement avec une gamme destinée aux enfants et aux amoureux de la nature. Elle mise également sur le potentiel du marché des accessoires de chiens de chasse.

Les appeaux existent à Carpentras depuis 1868 avec la famille Raymond. En 1924, deux personnes travaillant pour la maison Raymond ont quitté la société pour créer leur propre manufacture Foulquière. Il existait même un troisième fabricant Coutier qui n'a pas tenu. « En 1956, mon père Jeannot a racheté Foulquière. J'ai pris la suite en 1991. En 2015, notre société a racheté Raymond », indique Hélen Baud, le patron des appeaux éponymes. L'entreprise est désormais la seule en France à l'échelle industrielle à fabriquer des appeaux qui sont des sifflets imitant le chant des oiseaux pour la chasse ou la découverte. « L'appeau sert également à faire le son d'un animal pour en attirer un autre. Par exemple, pour faire venir le renard, nous fabriquerons un appeau qui imite le mulot ou encore le lièvre ou le lapin blessé. »

La relève est assurée

Depuis février 2025, <u>Valentin</u>, le fils d'Hélen, a rejoint l'entreprise, après une expérience professionnelle de 10 ans dans divers secteurs d'activité. « Naturellement, j'ai décidé de venir travailler dans l'entreprise familiale. Après six mois d'activité, cela me plaît. Je découvre tous les rouages de notre entreprise



artisanale. »

Les accessoires de chiens de chasse

« Nous sommes les plus gros fabricants français d'accessoires pour chien de chasse avec les colliers, les laisses et les clochettes notamment. Nos produits sont vendus dans des armureries mais également dans la chaîne de magasins de sport Décathlon. Nous travaillons sur un concept haut-de-gamme, plus cher que des produits d'importation de Chine mais d'une résistance bien supérieure et une gamme plus basique. » Laurent Badéa a rejoint l'entreprise il y a 8 ans. Il travaillait précédemment chez l'armurier Fouquet, bien connue à Carpentras. Il connaît très bien les besoins des chasseurs. « Nous avons développé ce marché encore davantage depuis l'arrivée de Laurent, avec une gamme adaptée. Cela été une réussite car il a permis une belle croissance de notre chiffre d'affaire global », explique Hélen Baud.



Laurent Badéa, responsable d'atelier (à gauche), a développé la gamme accessoires pour chien de chasse. © Olivier Muselet



Une gamme pour les enfants : les Zapos

L'entreprise a décidé de développer cette autre gamme depuis 10 ans. Elle est avant tout destinée aux enfants mais également aux amoureux de la nature. « Nous avons accéléré depuis deux ans le développement de cette gamme qui représente pour nous un bon potentiel de croissance. Nous mettons à disposition des points de vente un présentoir que nous avons longuement réfléchi, avec un packaging adapté. » Cette diversification de l'entreprise est plus particulièrement gérée par Valentin Baud. Ce concept est vendu dans des magasins de jouets, chez Botanic, Gamm vert, dans certains espaces culturels Leclerc ou encore des offices de tourisme comme celui de Carpentras.

Développer le marketing

L'axe de développement de l'entreprise se situe dans le marketing, afin de se faire connaître davantage. « Nous sommes connus dans le monde de la chasse mais pour la gamme nature Zapos, nous avons encore un gros potentiel de chiffre d'affaires à développer. Nous n'avons pas de force de vente salariée. Nous travaillons avec des commerciaux multicartes qui ont déjà leur ouverture dans les magasins susceptibles d'acheter cette gamme. Ces derniers ne connaissent bien souvent même pas le concept d'appeau », indique Hélen Baud. La difficulté principale de l'entreprise ne concerne pas la fabrication mais l'optimisation de la distribution de cette gamme nature.

« Les perspectives de l'entreprise sont de développer la gamme les Zapos, avec des nouveautés à lancer chaque année. Le marché des accessoires pour chien doit également retenir toute notre attention avec une grosse concurrence. La force de l'entreprise est de permettre à ses clients de n'avoir aucun stock. Nous leur assurons en effet un réassort en permanence avec une grande réactivité. »

Les appeaux

Le concept de l'appeau a été inventé par Monsieur Raymond qui était basé à Saint Didier. Il existe une partie métallique qui fait le son et une partie en bois.

La société commercialise pas moins de 225 références : 190 destinés à la chasse et 35 pour la gamme des enfants-nature. La très grande majorité des sons concerne les oiseaux mais il existe quatre appeaux pour des mammifères terrestres : sanglier, chevreuil, renard et marmotte.



Ecrit par le 3 novembre 2025



La société a une gamme de 125 références d'appeaux. © Olivier Muselet

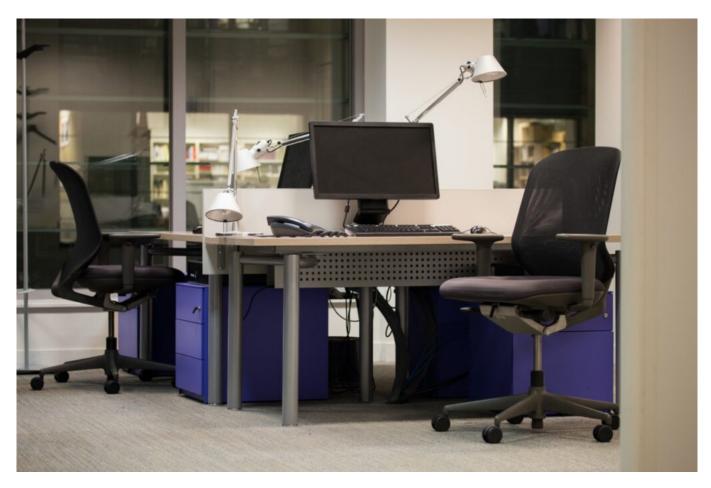
Carpentras a toujours été le fief historique de la chasse aux petits oiseaux comme les pinsons qui est interdite depuis 60 ans. Il existe d'ailleurs une Place du Marché aux oiseaux dans la ville. Les gens venaient vendre les oiseaux attrapés. L'origine des appeaux se sont développées à partir de cela.

Baud en chiffres:

- ${\bf 6}$ salariés : les deux dirigeants, un responsable d'atelier, une secrétaire et deux personnes à la production
- Chiffre d'affaires : **1 million** d'euros en 2024 en croissance régulière (le chiffre a doublé en 10 ans)
- La gamme Zapos représente **13**% du chiffre d'affaires actuellement, la gamme accessoires pour chien de chasse **30**%, et les appeaux classiques **57**%
- 100 000 appeaux, 100 000 accessoires pour chien et 35 000 clochettes sont fabriqués chaque année



Hausse de l'absentéisme en 2024 : un signal d'alerte pour les entreprises



<u>WTW</u> en France présente les résultats de la 7ème édition de son Baromètre sur l'absentéisme dans le secteur privé. Cette enquête a été réalisée à partir de l'étude de près de 2000 entreprises représentant plus de 430 000 salariés sur une période de 5 ans.

L'année 2024 a marqué une nouvelle hausse du taux d'absentéisme, pour atteindre 5,1%. Contrairement aux années précédentes, la fréquence des arrêts diminue mais la temporalité de ces derniers augmente. Par ailleurs, les risques psychosociaux restent la première cause d'arrêts longs.

Un absentéisme en hausse continue

Avec un taux global de 5,1%, l'absentéisme progresse de +3% par rapport à 2023. Si la fréquence des



arrêts diminue légèrement, leur durée moyenne s'allonge, atteignant désormais 24,1 jours. Près de 35% des salariés se sont arrêtés au moins une fois dans l'année, un chiffre en constante augmentation depuis 2020.

94% des arrêts sont dus à la maladie. Si les accidents de travail, de trajet et les maladies professionnelles représentent seulement 6% des arrêts, ils contribuent pour 17% à l'absentéisme, compte tenu d'une durée d'absence plus de 3 fois plus longue (71 jours contre 21 jours pour la maladie). Les secteurs du transport, de la construction, de la santé et de la restauration restent les plus touchés par les accidents de travail.

En 2024, 6% des arrêts dépassent 90 jours et le poids de ces arrêts de longue durée est passé de 48% en 2019 à 57% en 2024. Cette hausse des arrêts de longue durée, explique en partie l'augmentation de près de 3% de la durée moyenne par arrêt (24,1 jours contre 23,3 jours en 2023).

Les risques psychosociaux (RPS) restent la première cause d'arrêts longs, représentant 36% de ces arrêts en 2024 (vs. 32% en 2023) et contribuent à l'augmentation du taux d'absentéisme.

Des disparités selon les populations et les secteurs

Les femmes, surreprésentées dans les secteurs à forte sinistralité, affichent un taux d'absentéisme plus élevé que les hommes ; respectivement à 6,1% et 4,5 % en 2024 (contre 5,9% et 4,4 % en 2023).

Les jeunes salariés (20-30 ans) présentent la fréquence d'arrêt la plus élevée (1,9 contre 1,6 pour les 60-70 ans), souvent pour des motifs d'ordre psychologique. En revanche, les collaborateurs seniors affichent la durée moyenne par arrêt la plus élevée (33,3 jours pour les 50-60 ans et 44,5 jours pour les 60-70 ans), avec des pathologies plus lourdes et un temps de récupération plus long.

Seule la catégorie socio-professionnelle des « professions intermédiaires » a vu son taux d'absentéisme baisser en 2024 (4,5% contre 4,59% en 2023). La catégorie des « ouvriers » présente une nouvelle fois le taux d'absentéisme le plus élevé (7,37%) devant celle des « employés » (6,79%). A noter que, si les « cadres » ont le taux d'absentéisme le plus faible (2,37%), c'est aussi la plus forte hausse, en partie expliquée par une augmentation de plus d'un jour de la durée moyenne pour chaque arrêt (20,2 jours contre 19 jours en 2023).

La nature du contrat a une grande importance sur le taux d'absentéisme des salariés : les salariés en CDD (2,3%) ont un absentéisme plus de 2 fois moindre que ceux en CDI (5,3%). En revanche nous observons que la fréquence est en hausse depuis 3 ans.

Le top 3 des secteurs d'activité avec le taux d'absentéisme le plus élevé demeure inchangé : la santé et l'action sociale (8,5% vs. 8,07% en 2023), l'hébergement et la restauration (8% vs. 7,87% en 2023), ainsi que le transport et l'entreposage (6,8% vs. 6,42% en 2023).

La région des Hauts-de-France affiche le taux d'absentéisme (6,56%), la prévalence (39,1% des salariés ayant eu au moins un arrêt dans l'année) et la durée moyenne des arrêts (27,6 jours) les plus élevés. Le



Grand-Est est en seconde position avec un taux d'absentéisme de 6,42%.

Un coût considérable pour les entreprises et les assureurs

L'absentéisme représente un poids économique majeur pour les entreprises françaises, avec un coût estimé à plus de 120 milliards d'euros par an. Cette somme englobe à la fois les charges directes (indemnités journalières versées par la Sécurité sociale, maintien de salaire, prestations de prévoyance) et les coûts indirects (désorganisation des équipes, perte de productivité, surcharge de travail, dégradation de la marque employeur). La réforme entrée en vigueur en avril 2025, qui plafonne les IJSS à 1,4 SMIC, renforce encore la pression financière sur les entreprises et les assureurs.

Au-delà du maintien de salaire et de la désorganisation interne, l'absentéisme peut également entraîner une augmentation de la charge supportée par les régimes de prévoyance. Plusieurs facteurs y contribuent :

- un nombre plus important d'arrêts dépassant la franchise prévue par les contrats ;
- une prise en charge plus longue liée à l'allongement de la durée des arrêts longs ;
- une hausse des indemnités journalières complémentaires, en lien avec l'augmentation des salaires.

Ces évolutions pourraient conduire les assureurs à revoir à la hausse les taux de cotisation. Afin de répondre à ces enjeux, les employeurs semblent orienter leur stratégie sur la prévention plutôt que sur le curatif. En effet, depuis la pandémie, les employeurs intègrent de plus en plus le bien-être des collaborateurs dans la stratégie RH, constatant notamment un effet direct sur la performance de l'entreprise. Un exemple concret: dans le secteur de la construction, historiquement touché par un fort absentéisme, une politique active de prévention (équipements modernisés, référents sécurité, formation) a permis de faire durablement baisser les arrêts de travail. Résultat : un taux d'absentéisme réduit à 4,2% en 2024, malgré des risques métiers toujours présents.

« La hausse de l'absentéisme en 2024 est bien plus qu'un indicateur social : c'est un signal d'alarme pour les entreprises. Frappant toutes les générations, tous les secteurs et tous les niveaux hiérarchiques, il révèle un besoin urgent de repenser l'organisation du travail, d'écouter les salariés et d'investir durablement dans la prévention et la qualité de vie au travail », constate Noémie Marciano, Directrice de l'activité Assurance de personnes de WTW en France.